

401				1	EUR	CA 2024-071
NAT.	Date du dépôt	N° 0451461655	P.	U.	D.	C-asbl 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: UVCW.....
.....

Forme juridique: Association sans but lucratif

Adresse : Rue de l'Etoile N° : 14 Boîte :

Code postal: 5000 Commune: Namur

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Namur

Adresse Internet¹: http://www. uvcw.be

Numéro d'entreprise 0451461655

DATE 09/06/2020 de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS EN EUROS²

approuvés par l'assemblée générale³ du 21/05/2024

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Exercice précédent du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas**⁴ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: 32..... Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.2.3, 6.2.4, 6.3, 6.3.2, 6.3.4, 6.4.2, 6.4.3, 6.5, 6.5.3, 6.6, 6.7, 6.14, 6.15, 6.16

Signature
(nom et qualité)

Nom Daye Maxime
Qualité Président

Signature
(nom et qualité)

Nom Delannois P-O
Qualité Vice-Président

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

⁴ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES ET
DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

DISPA, Benoît, Bourgmestre				
Rue du Paradis	20	5030	Gembloux	Belgique
Administrateur [13] (05-05-06 - 14-10-24)				
HUART, Pierre, Bourgmestre				
Allée du Mont Cheval	4	1400	Nivelles	Belgique
Administrateur [13] (05-03-13 - 14-10-24)				
JAVAUX, Jean-Michel, Bourgmestre				
Rue du Château	10	4540	Ampsin	Belgique
Vice-président du Conseil d'Administration [11] (05-03-13 - 14-10-24)				
BARZIN, Anne, Echevine				
Val des Rois	16	5100	Wépion	Belgique
Administrateur [13] (07-03-07 - 14-10-24)				
BOËL, Bruno, Directeur Général				
Rue de Sirieu	111	7061	Thieusies	Belgique
Administrateur [13] (07-05-14 - 14-10-24)				
DASPREMONT, Françoise, Conseillère communale				
Chemin de la Cayôte	60	6040	Jumet (Charleroi)	Belgique
Administrateur [13] (05-03-13 - 14-10-24)				
DUBOIS, Philippe, Bourgmestre				
Rue de l'Agauche	17	4560	Clavier	Belgique
Administrateur [13] (29-05-15 - 14-10-24)				
FOURNY, Bernard, Directeur général				
Rue de Rockay Cortil	5	4870	Trooz	Belgique
Administrateur [13] (07-03-07 - 14-10-24)				
RADEMAKER, Martine, Directrice financière				
Rue de la Haxhe	49	4680	Hermée	Belgique
Administrateur [13] (05-03-13 - 14-10-24)				
SAINT-AMAND, Olivier, Bourgmestre				
Rue d'Argent	19	7850	Enghien	Belgique
Administrateur [13] (05-03-13 - 14-10-24)				
SERVATY, Charles, Echevin				
AM Schwarzbach	2b	4750	Butgenbach	Belgique
Administrateur [13] (29-05-15 - 14-10-24)				
DAYE, Maxime, Bourgmestre				
Rue du Bois	41	7090	Braine-le-Comte	Belgique
Président du Conseil d'Administration [10] (26-11-19 - 14-10-24)				
BASTIN, Jean-Paul, Bourgmestre				
rue Al'Gofe	19	4960	Malmedy	Belgique
Vice-président du Conseil d'Administration [11] (13-10-20 - 14-10-24)				
ANTOINE, André, Conseiller Communal				
rue de Jausselette	19	1360	Perwez	Belgique
Administrateur [13] (26-11-19 - 14-10-24)				
BESSELING, Yves, Bourgmestre				
Rue Hompré	8	6640	Vaux-sur-Sûre	Belgique
Administrateur [13] (26-11-19 - 14-10-24)				

suite page suivante

Administrateurs et gérants (suite de la page C-ASBL 2.1)

BIHET, Mathieu, Echevin

Rue des Joncs Fleuris 14 4120 Neupré Belgique

Administrateur [13] (26-11-19 - 14-10-24)

BONNI, Véronique, Bourgmestre

Rue du Corbeau 4 4820 Dison Belgique

Administrateur [13] (26-11-19 - 14-10-24)

DE JONGHE-GALLER, Sylvia, Echevine

Rue de Fléron 44 4623 Magnée Belgique

Administrateur [13] (26-11-19 - 14-10-24)

DELANNOIS, Paul-Olivier, Bourgmestre

Chaussée de Bruxelles 125 bte 11 7500 Tournai Belgique

Vice-président du Conseil d'Administration [11] (26-11-19 - 14-10-24)

DESSART, Viviane, Bourgmestre

Allée Verte 8 4600 Visé Belgique

Administrateur [13] (26-11-19 - 14-10-24)

EERDEKENS, Claude, Bourgmestre

Rue du Loen 32 5300 Andenne Belgique

Administrateur [13] (09-05-19 - 14-10-24)

GALANT, Jacqueline, Bourgmestre

rue de Siraut 4 7050 Jurbise Belgique

Administrateur [13] (26-11-19 - 14-10-24)

JANUTH, Michel, Bourgmestre

Chaussée d'Hondlocht 37 1480 Tubize Belgique

Administrateur [13] (09-05-19 - 14-10-24)

LEONARD, Roland, Echevin

Allée des Abbesses 34 4000 Liège Belgique

Administrateur [13] (26-11-19 - 14-10-24)

LEPRINCE, Laurence, Directrice Générale

Rue Joseph Waregne 69 5020 Champion Belgique

Administrateur [13] (26-11-19 - 14-10-24)

NOEL, Philippe, Président de CPAS

rue de Dave 102 5100 Jambes (Namur) Belgique

Administrateur [13] (26-11-19 - 14-10-24)

OUALI, Mélanie, Echevine

Rue de la Drève 89 7011 Ghlin Belgique

Administrateur [13] (26-11-19 - 14-10-24)

PALERMO, Vincent, Bourgmestre

Rue Victor Cretteur 122 7600 Péruwelz Belgique

Administrateur [13] (26-11-19 - 14-10-24)

POULIN, Christine, Bourgmestre

Rue du Sarazin 8 5650 Walcourt Belgique

Administrateur [13] (26-11-19 - 14-10-24)

ROYEZ, Steven, Conseiller communal

Tienne du Notaire 10 6540 Lobbes Belgique

Administrateur [13] (26-11-19 - 14-10-24)

TORRES, Cecilia, Conseillère communale

Cours Marie d'Oignies 46 1348 Louvain-la-Neuve Belgique

Administrateur [13] (26-11-19 - 14-10-24)

WARZEE-CAVERENNE, Valérie, Bourgmestre

Rue d'Alvaux 16 5360 Hamois Belgique

Administrateur [13] (26-11-19 - 14-10-24)

LIENARD, Laetitia, Présidente de CPAS

Résidence des Mottes 24 7503 Froyennes Belgique

Administrateur [13] (25-06-20 - 14-10-24)

Administrateurs et gérants (suite de la page C-ASBL 9)

MAGNUS, Vincent, Bourgmestre

Avenue de Longwy 230 6700 Arlon Belgique

Administrateur [13] (06-07-21 - 14-10-24)

MASAI, France, Conseillère communale

rue du Tige 34 5590 Ciney Belgique

Administrateur [13] (07-12-21 - 14-10-24)

MINON, Catherine, Présidente du Cpas

Rue Sardois 3 7120 Estinnes Belgique

Administrateur [13] (07-12-21 - 14-10-24)

ROBERTY, Sabine, Conseillère communale

rue du Travail 17 4102 Ougrée Belgique

Administrateur [13] (18-05-18 - 14-10-24)

JEROME, Eric, Président du CPAS

rue Longue Haie 40 4650 Herve Belgique

Administrateur [13] (08-03-22 - 14-10-24)

PREAUX, Christian, Conseiller communal

Rue de Boustaine 3 6567 Merbes-le-Château Belgique

Administrateur [13] (06-12-22 - 14-10-24)

CDP Partners, (0876193377)

Transvaal 63 4910 Theux Belgique

Commissaire [61] (08-06-22 - 07-06-25)

» Nicolet, Jean

Belgique

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	2.998.985	3.184.331
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	2.998.535	3.183.881
Terrains et constructions		22	2.835.643	2.994.070
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	82.692	108.707
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	80.200	81.104
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/ 6.5.1	28	450	450
Entités liées	6.14	280/1		
Participations dans les sociétés liées		280		
Créances		281		
Sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	6.14	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	450	450
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	450	450

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	8.256.318	6.815.611
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	600.090	571.823
Créances commerciales		40	453.823	422.247
Autres créances		41	146.267	149.576
	6.5.1/			
Placements de trésorerie	6.6	50/53	0	0
Valeurs disponibles		54/58	5.950.059	4.668.116
Comptes de régularisation	6.6	490/1	1.706.169	1.575.671
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	11.255.303	9.999.942

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	5.550.400	5.418.744
Fonds de l'association ou de la fondation	6.7	10	2.242.101	2.242.101
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés et autres réserves	6.7	13	3.085.000	3.085.000
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	223.299	91.643
Subsides en capital		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	0	16.252
Provisions pour risques et charges		160/5	0	16.252
Pensions et obligations similaires		160	0	16.252
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.7	164/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise	6.7	167		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	5.704.904	4.564.946
Dettes à plus d'un an	6.8	17	719.912	899.889
Dettes financières		170/4	719.912	899.889
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	719.912	899.889
Autres emprunts		174	0	0
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus		42/48	4.958.093	3.632.774
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	6.8	42	179.978	179.978
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	404.369	285.342
Fournisseurs		440/4	404.369	285.342
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	2.490.378	1.454.362
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.8	45	1.883.368	1.713.093
Impôts		450/3	269.091	228.822
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.614.277	1.484.271
Autres dettes		48		
Comptes de régularisation	6.8	492/3	26.899	32.282
TOTAL DU PASSIF		10/49	11.255.303	9.999.942

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	10.756.403	10.087.516
Chiffre d'affaires	6.9	70	1.616.694	1.515.998
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Cotisations, dons, legs et subsides.....	6.9	73	5.309.506	4.904.010
Autres produits d'exploitation		74	3.829.638	3.667.509
Produits d'exploitation non récurrents.....	6.11	76A	564	
Coût des ventes et des prestations		60/66A	10.665.527	10.141.570
Approvisionnements et marchandises		60	972.231	1.171.521
Achats		600/8	972.231	1.171.521
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	1.293.976	1.141.552
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.9	62	7.573.449	6.874.666
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	238.824	238.937
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)	6.9	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.9	635/9	-16.252	-44.337
Autres charges d'exploitation	6.9	640/8	603.299	759.232
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes.....	6.11	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	90.876	-54.053

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	71.829	1.813
Produits financiers récurrents.....		75	71.829	1.813
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.10	752/9	71.829	1.813
Produits financiers non récurrents	6.11	76B		
Charges financières		65/66B	31.049	37.852
Charges financières récurrentes.....	6.10	65	31.049	37.187
Charges des dettes		650	30.013	35.836
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	1.037	1.351
Charges financières non récurrentes	6.11	66B		664
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	131.656	-90.091
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.12	67/77		
Impôts.....		670/3		
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales.....		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	131.656	-90.091
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	131.656	-90.091

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	223.299	91.643
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	131.656	-90.091
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent..... (+)/(-)	14P	91.643	181.735
 Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves	791		
Affectation aux fonds affectés et autres réserves	691		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	223.299	91.643

ANNEXE

ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002		
Amortissements	8003		
Autres (+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)		
Dont			
Frais de constitution, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	0	
Frais de restructuration	204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	5.107.431
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	5.107.431	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	2.113.361
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8271	158.427	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	2.271.788	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	2.835.643	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	22/91	2.835.643	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	538.652
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	40.845	
Cessions et désaffectations	8173	65.365	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	514.132	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	429.945
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	66.859	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	65.365	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	431.439	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	82.692	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	241	82.692	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	0	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	0
Mutations de l'exercice			
Actés	8274		
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	0	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)	<u>.....</u>	
DONT			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	209.154
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	16.553	
Cessions et désaffectations	8175	6.532	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	219.175	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	128.049
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	13.539	
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	2.613	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	138.975	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	80.200	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	261	80.200	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES SOCIÉTÉS - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTITÉS - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	450
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	450	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51	0	0
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	0	0
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

.....Charges à reporter.....	90.849
.....Abonnements à reporter.....	30.693
.....Contrats d'entretien à reporter.....	3.910
.....Conventions à recevoir.....	1.580.717

ETAT DES FONDS, FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS

FONDS

Patrimoine de départ
Moyens permanents

Exercice	Exercice précédent
12.030	12.030
2.230.071	2.230.071

Modifications au cours de l'exercice

.....
.....
.....
.....

Montants

.....
.....
.....
.....

FONDS AFFECTÉS

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination des montants affectés (rubrique 13 du passif)

Bâtiment : 250.000 €
Litiges : 350.000 €
Missions : 1.585.000 €
Personnel : 900.000 €

PROVISIONS

Ventilation de la rubrique 164/5 du passif ("Provisions pour autres risques et charges") si celle-ci représente un montant important

.....
.....
.....
.....

Ventilation de la rubrique 167 du passif ("Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise") si celle-ci représente un montant important

.....
.....
.....
.....

Exercice

.....
.....
.....
.....

.....
.....
.....
.....

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	179.978
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	179.978
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	179.978
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	539.934
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	539.934
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	539.934
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	179.978
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	179.978
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	179.978

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 179 du passif)

Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	269.091
Dettes fiscales estimées	450	

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	0
Autres dettes salariales et sociales	9077	1.614.277

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

.....Intérêts sur emprunt.....
.....Produit à reporter.....
.....
.....

Exercice
.....24.652
.....2.247
.....
.....

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

.....Ventes et publicités des revues et publications	189.075	176.371
.....Formations	1.255.383	1.173.696
.....Prestations diverses	172.236	165.931

Ventilation par marché géographique

.....		
.....		
.....		

Cotisations, dons, legs et subsides

Cotisations	730	5.309.506	4.904.010
Dons	731	0	0
Legs.....	732		
Subsides	733		

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture	9086	74	70
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein.....	9087	68,3	64,4
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	95.737	96.132

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620	5.273.340	4.799.587
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.419.321	1.300.280
Primes patronales pour assurances extralégales	622	637.922	518.200
Autres frais de personnel	623	242.865	256.599
Pensions de retraite et de survie	624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635	-16.252	-44.337
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116	16.252	44.337
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	100.447	89.762
Autres	641/8	502.852	669.470
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0,5	1,1
Nombre d'heures effectivement prestées.....	9098	833	1.750
Frais pour l'association ou la fondation	617	33.694	55.402

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Ventilation des autres produits financiers			
..... Intérêts sur comptes courant et à terme		71.738	1.813
..... Différence des paiements		91	0
.....			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502	0	0
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560	0	0
Utilisations et reprises	6561	0	0
Ventilation des autres charges financières			
..... Frais bancaires		1.037	1.351
..... Intérêts emprunt		30.013	35.836
.....			

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>564</u>	<u>.....</u>
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	<u>564</u>	<u>.....</u>
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	<u>564</u>	
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières.....	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents.....	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents.....	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>.....</u>	<u>664</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	<u>.....</u>	<u>.....</u>
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes.....	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		<u>664</u>
Réductions de valeur sur immobilisations financières.....	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières.....	6631		<u>664</u>
Autres charges financières non récurrentes.....	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	
9135	
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

.....

.....

.....

.....

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'association ou à la fondation (déductibles)

Par l'association ou la fondation

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	13.632	16.589
9146	58.089	56.311
9147	1.546.294	1.413.341
9148	96	101

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

.....

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs

Aux anciens administrateurs

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	65.497
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	6.400
95061	4.000
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation: 337

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	55,1	20,7	34,4
Temps partiel	1002	17,4	1,0	16,4
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	68,3	21,3	47,0

Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	76.742	32.756	43.986
Temps partiel	1012	18.995	968	18.027
Total	1013	95.737	33.724	62.013

Frais de personnel

Temps plein	1021	6.228.400	2.561.647	3.666.754
Temps partiel	1022	1.345.049	553.198	791.850
Total	1023	7.573.449	3.114.845	4.458.604

Montant des avantages accordés en sus du salaire

1033			
------	-------	-------	-------

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	64,4	21,1	43,3
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	96.132	33.687	62.445
Frais de personnel	1023	6.874.666	2.817.357	4.057.309
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	54	20	69,3
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	52	19	66,5
Contrat à durée déterminée	111	2	1	2,8
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	20	1	20,6
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202	6		6,0
de niveau universitaire	1203	14	1	14,6
Femmes	121	34	19	48,7
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	8	6	13,2
de niveau supérieur non universitaire	1212	14	2	15,4
de niveau universitaire	1213	12	11	20,1
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	54	20	69,3
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ASSOCIATION OU DE LA FONDATION

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,5	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	833	
Frais pour l'association ou la fondation	152	33.694	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	6	2	7,6
210	3	1	3,8
211	3	1	3,8
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension
 Chômage avec complément d'entreprise
 Licenciement
 Autre motif
 Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'association ou de la fondation comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	4		4,0
310	2		2,0
311	2		2,0
312			
313			
340			
341			
342	1		1,0
343	3		3,0
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	 2
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	 29
Coût net pour l'association ou la fondation	5803		5813	 4.215
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	 1.828
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	 2.386
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'association ou la fondation	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION COMPTABLE ADOPTEES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LES 7.12.2005 (PV 120) et 18.4.2007 (PV 136) et 16.4.2013 (PV 201)

Extrait du PV de la réunion du Conseil d'administration du 7 décembre 2005

"5. Règles d'évaluation comptable

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION adopte, à l'unanimité, les règles suivantes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements calculés selon le plan suivant:

- le mobilier est amorti en 10 ans
- le matériel informatique et de téléphonie est amorti en 3 ans
- l'aménagement des locaux est amorti en 10 ans.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au bilan à leur valeur d'acquisition hors TVA. La TVA non récupérable sur les immobilisations corporelles est prise en compte de résultat l'année de l'acquisition et n'est pas amortie.

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale:

- les créances de l'année précédente non recouvrées au 31 décembre de l'exercice en cours sont annulées automatiquement par le Comptable en fin d'exercice pour autant que leurs montants n'excèdent pas 100 euros;
- les créances de l'année précédente non recouvrées au 31 décembre de l'exercice en cours excédant 100 euros et inférieures à 5.000 euros sont annulées avec l'accord du Secrétaire général;
- les créances de l'année précédente non recouvrées au 31 décembre de l'exercice en cours excédant 5.000 euros sont annulées avec l'accord du Bureau.

Fonds affectés

Les fonds affectés sont proposés par le Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration peut proposer la réaffectation des fonds affectés s'il s'avère qu'ils n'ont plus de raison d'être.

Actions et parts - Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les actions et parts sont évaluées à leur valeur d'acquisition, sauf si la valeur du marché est inférieure.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles sont évalués à leur valeur nominale.

Stocks

Les publications éditées dans l'année et celles de l'année précédente invendues au

31 décembre seront comptabilisées au bilan au coût direct d'achat (année en cours à 100 %, année précédente à 50 %)."

Extrait du PV de la réunion du Conseil d'administration du 18 avril 2007

"2. Règles d'évaluation comptable

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION adopte, à l'unanimité, les règles suivantes.

Subventions (arrêtés royaux, AGW, arrêtés ministériels, subventions européennes et autres)

Les subventions non encore totalement perçues en fin d'année et/ou couvrant plusieurs exercices sont évaluées au prorata des mois couverts par la convention et à concurrence de 90% du montant de la convention afin de couvrir l'éventuelle non dépense."

Extrait du PV de la réunion du Conseil d'administration du 16 avril 2013

Règles d'évaluation comptable

"A l'unanimité, le CONSEIL D'ADMINISTRATION arrête les règles d'évaluation suivantes:

Immobilisations corporelles

Terrains et constructions

Le bâtiment et son terrain ont été acquis au prix de 4.506.947,76 € hors frais.

La valeur du terrain acquis le 05/03/2013 est fixée à 583.200 €.

Le solde, 3.923.747,76 € constitue la valeur du bâtiment.

La valeur du bâtiment sera amortie en 25 ans à partir de la date de signature de l'acte d'achat, le 5/03/2013, au 'prorata temporis'.

Les droit d'enregistrements et frais annexes d'acquisition sont pris en compte de résultat l'année de l'acquisition et ne sont pas amortis."



Rapport de gestion – Exercice 2023

EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE L'UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE EN 2023

L'année 2023 se caractérise, au niveau des 4 grandes missions de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, par :

- Une mission de **défense des intérêts des pouvoirs locaux** qui s'est poursuivie dans tous les dossiers utiles à la gestion locale et traversant les grands enjeux sociétaux pour les pouvoirs locaux. 38 dossiers ont été portés en Conseil d'Administration et près de 174 dossiers ont été suivis par les équipes et ont amené des réactions auprès des Gouvernements régional et fédéral (138 en 2022) et 70 dossiers portés en Comité Directeur de la Fédération des CPAS (89 en 2022), 23 groupes de travail internes organisés et animés par l'UVCW (25 en 2022) et 86 commissions externes auxquelles l'UVCW participe (92 en 2022), notamment pour sa mission de fonction consultative ; 628 mentions de notre défense des pouvoirs locaux dans les médias en général (774 en 2022).
- Une mission **d'assistance-conseil** qui reste à un volume conséquent avec 14.494 questions répondues en 2023 (15.122 en 2022) et 365 modèles de tous types pour aider à la gestion locale (cahiers des charges, ordonnances et arrêtés de police, profils de fonction, taxes, redevances, règlements d'ordre intérieur...), dont 15 nouveaux en 2023.
- Une mission de **formation**, qui atteint des volumes et des niveaux de participation qui restent élevés et qui continuent leur croissance. 826 journées de formation ont été proposées en 2023 (728 en 2022, 535 en 2021). 18.314 acteurs locaux (mandataires et profils administratifs) ont ainsi été formés, contre 17.482 en 2022.
- Une mission d'**information** toujours conséquente : 34.361 abonnés à notre e-newsletter générale d'information (+4,4 %) et plus de 40.000 abonnés à nos 7 e-newsletters spécifiques (Fédération des CPAS, formations UVCW, formations CPAS, logement, environnement, grades légaux, Europe/International), 3.900 abonnés au mensuel *Mouvement communal* et 1.925 abonnés au mensuel *CPAS+*. 1.723.771 visiteurs sur notre site internet, soit 4.723 visiteurs/jour en moyenne. En 2022, 4 nouveaux ouvrages ont été publiés avec un total de 1.474 exemplaires vendus sur l'année (5 ouvrages pour 1.598 exemplaires vendus en 2022).

Le rapport d'activités 2023 de l'Union des Villes et Communes de Wallonie et le rapport d'activités 2023 de la Fédération des CPAS détaillent ces éléments plus avant.

Les dépenses propres à l'UVCW (hors subsides CIC redistribués, voir infra) s'élèvent en 2023 à 10.696.576,43 €. Les dépenses propres à l'UVCW (hors subsides CIC redistribués, voir infra) s'élèvent en 2023 à 10.237.145,63 € (9.544.765,31 € en 2022, soit +7,25 %) et les recettes s'élèvent à 10.368.801,41 € (9.454.673,86 € en 2022, soit +9,66 %) et le compte 2023 se clôture avec un bénéfice de 131.655,78 €.

Globalement, l'année 2023 a été marquée par une croissance des recettes, tant des recettes de cotisations (+6,5 %, hors cotisations intercommunales), que des recettes de subventions (+12,70%) ou encore des recettes de formations (+6,95 %) ou de publications (+7,20 %). Par ailleurs, les

dépenses connaissent des évolutions maîtrisées, ou couvertes par des recettes (organisation des formations (+45 %), achats de revues et de publications (+8%) ou négatives (honoraires de collaborateurs (-20 %), frais de bâtiment (-5 %, essentiellement dû aux coûts énergétiques surfacturés).

Ces deux tendances, couplées à une croissance inférieure des coûts salariaux aux attentes au regard du budget (+9,77% par rapport au compte 2022, -4,32 % par rapport au budget, essentiellement dû au décalage entre les engagements effectifs et escomptés et au décalage de l'indexation des salaires), expliquent le solde positif au compte 2023.

Le volume du personnel est en croissance (+3,90 ETP) notamment pour remplir les missions subventionnées (0,8 ETP pour la subvention germanophone) ou pour les remplacements de personnel (4 ETP), et ce outre l'engagement de la Responsable des Ressources humaines.

Le bénéfice de 131.655,78 € est ajouté au bénéfice reporté antérieur de 91.643,42 €. Le nouveau bénéfice reporté s'élève donc à 223.299,20 €. (Cf. Bilan)

Pour rappel, les pourcentages et montants évoqués dans la présente note concernent les recettes et dépenses propres à l'UVCW, écartant les subsides reçus et reversés aux partenaires de la Coopération internationale communale (CIC), pour des montants équivalents, ces sommes ne faisant que transiter par le bilan de l'UVCW.

COMPTE DE RESULTAT 2023

Dépenses de personnel

En ce qui concerne les dépenses de personnel et d'intérim (74,31 % des dépenses), elles sont en croissance de 9,77 % par rapport à l'année 2022 (+677.075,32 €).

Cette croissance est liée principalement à l'indexation des salaires durant l'année 2023 (2 indexations, en janvier et en décembre 2023), pour un montant de l'ordre de 161.000 €. L'association a en outre connu des mouvements de personnel (départs, engagements et absences de longue durée). Le nombre d'ETP occupés durant l'année par l'UVCW a augmenté (+3,90 ETP), eu égard au remplacement de membres du personnel ayant quitté l'Union ou en maladie de longue durée ; ou à un engagement pour la réalisation de missions subventionnées ; et ce outre l'engagement de la Responsable des Ressources humaines.

Les dépenses de personnel restent toutefois inférieures de 4,32 % par rapport au budget (343.104,94 €), notamment eu égard aux engagements, en général plus tardifs qu'escompté, et au décalage de l'inflation (indexation en décembre 2023 au lieu de juillet 2023).

Notons pour le surplus, au bilan, l'augmentation de la provision pour heures supplémentaires non récupérées et jours de congé non pris des membres du personnel (+45.000 €), prolongement de l'investissement passé des équipes qui n'a pu être résorbé, en croissance notamment par l'effet de l'indexation des salaires.

Formations

Les dépenses et les recettes liées aux formations (honoraires des collaborateurs et organisation de formations) évoluent en fonction du volume d'activités. L'année 2023 est marquée par une augmentation des volumes de formations réalisées (+13,46 %) et par l'augmentation des participants à celles-ci (+4,76 %), alors même que 2022 atteignait des niveaux de participation plus élevés que la moyenne.

Le niveau de recettes, que l'on estimait exceptionnel en 2022 déjà, a encore augmenté de 6,95 %, soit 81.687,82 € de recettes en plus qu'en 2022, pour un montant total de 1.255.383,40 €. Le budget 2023 tablait sur un retour des recettes de formation à un niveau normal, qui est dépassé de plus de 365.000 €.

Les dépenses pour l'organisation de formations ont quant à elle augmenté en 2023, de 45 % (+84.884,36 €) pour ce qui concerne les locations de salles et de catering, marquant ainsi le retour majoritaire à des formules présentielle ; le défraiement des orateurs est quant à lui resté stable, la diminution du poste d'honoraires des collaborateurs (-19,9 %, soit -209.098,28 €), si elle comprend essentiellement le défraiement des orateurs de formations, comprend également d'autres prestations, comme des études spécifiques, des missions spécifiques subventionnées, des supports pour des processus internes ou des renforts temporaires des équipes. L'ensemble de ces derniers postes ayant été réduits en 2023 par rapport à 2022.

Publications

En ce qui concerne les publications, les recettes et dépenses poursuivent leur progression, avec une augmentation des dépenses de 8,05 % (131.620,83 € de dépenses) et une augmentation des recettes de 7,20 % (189.074,57 € de recettes), et ce malgré une progression inférieure aux montants prévus au budget. 1.474 ouvrages ont été vendus en 2023, parmi lesquels figurent 4 nouveaux titres. Les recettes publicitaires dans nos revues et sur notre site internet sont en augmentation (+12,1 %), ainsi que les recettes d'abonnement (+7,47 %).

Autres dépenses

Les frais généraux sont en croissance (+19.39 %), notamment eu égard aux augmentations des frais de location (copieurs, véhicules), des logiciels informatiques et des frais de certaines fournitures. Les frais de bâtiment sont en baisse (-5,07 %), eu égard notamment au remboursement des acomptes de gaz et d'électricité, surévalués par les fournisseurs d'énergie en 2023.

Au niveau des autres frais d'exploitation, en croissance, on note une augmentation liée notamment au précompte mobilier sur les intérêts perçus ou encore à une moins-value sur du matériel électronique défectueux.

Cotisations

Les recettes de cotisations correspondent aux recettes attendues. L'augmentation de la cotisation des intercommunales afin qu'elle soit en adéquation avec les services rendus, adoptée par le Conseil d'Administration a permis une augmentation de 94,55 % des recettes de cotisation des intercommunales.

Soulignons que les recettes de cotisations représentent 51,21 % des recettes de l'association.

Conventions et partenariats

Les recettes de conventions sont globalement en augmentation (+12,70 %), plus largement au niveau des recettes de subventions pour les missions des communes (+15,66 %), avec des majorations de subventions et des subventions nouvelles (formation des agents constatateurs en matière de délinquance environnementale, résilience, fonction consultative germanophone). Concernant les subventions à destination des CPAS (+7,49 %), l'augmentation est essentiellement liée au rythme de paiement des tranches dues, qui s'est accéléré, résorbant des retards de paiement antérieurs.

Autres recettes

Notons d'une part le retour des intérêts positifs sur les liquidités placées en compte.

Notons par ailleurs le maintien des partenariats, à hauteur de 196.626,67 €, la baisse en volume étant liée à des requalifications.

Coopération internationale communale (CIC)

L'Union des Villes et Communes de Wallonie reçoit, pour le compte des communes engagées dans des opérations de développement soutenues par la Coopération belge au Développement, des subsides qu'elle reverse aux communes, pour leur permettre de mener ces opérations dans les 5 pays d'Afrique francophone concernés (le Bénin, le Burkina Faso, le Maroc, la République démocratique du Congo et le Sénégal). Les subsides reçus sont identiques aux subsides reversés. Une nouvelle période de programmation ayant débuté en 2022, et vu la situation instable dans plusieurs pays partenaires, les dépenses liées au programme sont moins importantes.

BILAN 2023

Le bilan s'élève à un total de 11.225.000 €.

Les actifs immobilisés comprennent : la valeur du terrain et du bâtiment, qui s'élève à 2.836.000 €, le mobilier et le matériel informatique, qui s'élèvent à 83.000 € et l'aménagement des locaux qui totalise 80.000 €.

Les actifs circulants comprennent notamment les créances commerciales pour 421.000 €, les conventions à recevoir pour 1.580.000 €, ainsi que les valeurs disponibles pour un montant de 5.950.000 €. 2.722.000 € de ces valeurs disponibles concernent des subsides destinés à la Coopération internationale communale, à destination des communes.

Au passif, les dettes sont pour l'essentiel constituées des dettes relatives au bâtiment pour 900.000 € (720.000 € à plus d'un an ; 180.000 € à un an au plus), des dettes commerciales pour 405.000 €, des acomptes reçus sur conventions pour 2.490.000 € et des dettes fiscales, salariales et sociales pour 1.866.000 €, comprenant notamment les provisions pour le pécule de vacances.

En ce qui concerne les capitaux propres, les fonds associatifs et les fonds affectés sont inchangés.

Le bénéfice de 131.655,78 € est ajouté au bénéfice reporté antérieur de 91.643,42 €.

Le nouveau bénéfice reporté s'élève donc à 223.299,20 €.

PERSPECTIVES 2023

Le Conseil d'Administration a approuvé, en janvier 2024, un budget 2024 qui se présentait, pour une large part, dans la continuité du budget 2023. Les éléments de ce budget restent, à l'heure actuelle, valables, à l'exception des prévisions d'inflation du Bureau du Plan, qui recule l'indexation prévue sur base d'un dépassement de l'indice pivot en août 2024 à mars 2025, améliorant ainsi la perspective budgétaire.

En termes de **ressources humaines** (74,88 % des dépenses propres): les salaires (8,643M €) connaissent une croissance importante (+8,72 %) liée d'une part à l'indexation de la masse salariale, pour laquelle le bureau du plan envisageait, au moment de la confection du budget, deux dépassements de l'indice pivot en 2024 (avril et août), occasionnant près de 155.000 € de dépenses supplémentaires, et d'autre part au volume de l'emploi, qui augmente de 5,08 ETP, pour atteindre 73,65 ETP, en raison d'une réorganisation envisagée de la structure de management dans les départements (chefs de services pour les Départements d'Etudes Gouvernance locale et Développement territorial, ainsi qu'un chef de service/ attaché de presse au service Communication, et ce outre un renfort au niveau du secrétariat à la Fédération CPAS, laquelle a déjà bénéficié d'un renfort Cheffe de service début 2023). Ce renforcement de la structure du management, décidée par le Bureau le 12 décembre 2023, a pour ambition de permettre aux services de l'Union de mieux se préparer aux défis de la structure (renforcement des équipes- les chefs de service seront également versés dans l'expertise de leur service-, renforcement des capacités de management et des capacités de recherches de financements, renforcement de la communication) et de ses membres (renforcement du rôle politique des directeurs et de leurs capacités de réseautage,

augmentation des capacités prospectives de la direction et des équipes, etc.). En outre, trois engagements sont soutenus par des conventions nouvelles ou renforcées (ODD, CIC et Aide alimentaire). Enfin, les ajustements habituels liés à des mouvements de personnel (crédits-temps, congés thématiques, décalages dans les remplacements de membres du personnel, etc.) sont pris en compte. Les modifications du volume de l'emploi occasionnent près de 566.000 € de dépenses supplémentaires. Une décote de 4 % de la masse salariale est appliquée (absence de longue durée, congés thématiques non planifiés, etc.).

En termes d'organisation de **formations**, les recettes attendues sont en croissance (+23,57 %), ainsi que les dépenses liées à leur organisation (singulièrement les frais d'organisation de formations). Les honoraires de collaborateurs sont en croissance également (+28,21 %). Il s'agit pour l'essentiel des frais d'honoraires liés à la mise en place de formations (honoraires des orateurs), qui sont en croissance, aux formations des membres du personnel, stables, et à l'appui aux missions spécifiques (remplacements d'absences de longue durée, études énergétiques, DPO, etc.).

En termes de **conventions** (36 % des recettes propres), les recettes sont en croissance (+14,74 %), eu égard au renouvellement des subventions actuelles pour des montants en moyenne équivalents, et la reconduction de plusieurs conventions spécifiques (formation des agents constatateurs en matière de délinquance environnementale, FAMI, subvention facilitateur terres), l'augmentation de subventions récurrentes ou leur indexation (aménagement du territoire, environnement, mobilité, etc.) ou de nouvelles subventions pour projets (aide alimentaire, objectifs de développement durable).

L'activité de **publication** ambitionne un retour à un niveau de recettes particulier, eu égard aux ouvrages en préparation (344.010 € de recettes). Les dépenses de **fonctionnement interne** et les **frais de bâtiments** sont en croissance, essentiellement eu égard aux effets de l'inflation, mais bénéficient du retour des coûts de l'énergie à un niveau hors crise, et des résultats du marché public d'assurance (-45 % du montant des primes en dommages matériels). Les charges d'exploitations sont en croissance eu égard aux amortissements de quelques investissements planifiés en matière d'économie d'énergie (régulation, télémétrie, calorifugeage, etc.), notamment.

Les **cotisations** sont indexées selon la règle d'indexation du Fonds des communes : inflation (4,15 %) + 1 % ; et elles augmentent légèrement sous l'effet de la croissance démographique.

Le budget s'élève à 11.543.310,30 € et présente un solde positif de 9.680,86 €.

EVENEMENTS COMPTABLES POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le Conseil d'Administration déclare qu'à sa connaissance, depuis le début de l'exercice 2024, il n'est pas survenu d'événements susceptibles de modifier notablement le patrimoine, le résultat et la situation financière de la société.

Le Conseil d'Administration déclare avoir analysé l'ensemble des risques connus qui pourraient frapper l'entreprise et menacer sa structure financière. Celui-ci informe l'Assemblée générale qu'il provisionne adéquatement l'ensemble de ces risques.

INDICATIONS SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

Le Conseil d'Administration déclare qu'à sa connaissance, aucun élément susceptible d'avoir une influence sur le développement de l'association n'a été détecté pour les mois à venir et n'est à porter à la connaissance de l'assemblée générale.

INDICATION EN MATIERE DE FRAIS DE RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT

Il n'y a pas d'indications spécifiques en matière de recherche et de développement.

INDICATIONS RELATIVES A L'EXISTENCE DE SUCCURSALES

L'association ne possède pas de succursale.

Approuvé par le Conseil d'Administration du 9 avril 2024.



Michèle BOVERIE
Secrétaire générale



Maxime DAYE
Président

/TOM/OV/03.2024/cvd

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de l'association sans but lucratif UNION DES VILLES ET COMMUNES DE WALLONIE (l'« Association »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale des membres du 8 juin 2022 conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale des membres délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de l'Association durant deux exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'Association, comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 11.255.303 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice (code 9904) de 131.656 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA), telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de l'Association les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre l'Association en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de l'Association ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de l'Association. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'Association à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

*
* *

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du Code des Sociétés et des Associations, et des statuts de l'Association.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision et notre réseau sont restés indépendants vis-à-vis de l'Association au cours de notre mandat.

Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des Sociétés et des Associations ont correctement été ventilées et valorisées dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés et des Associations.

Herstal, le 11 avril 2024

Le commissaire

Jean Nicolet
(Signature)

Signature numérique
de Jean Nicolet
(Signature)
Date : 2024.04.11
09:05:29 +02'00'

CdP Nicolet & C° SRL
Représentée par
Jean NICOLET
Réviseur d'entreprises

	COMPTES 2022	COMPTES 2023	BUDGET 2024
Dépenses			
Achats de revues et publications	121.812,26	131.620,83	161.110,54
Honoraires collaborateurs + frais dépl.	1.049.708,26	840.609,98	911.794,00
Organisations des formations/réunions	187.291,96	272.176,32	322.765,00
Frais de bâtiment	416.374,55	395.302,75	393.923,70
Frais généraux (services logistiques)	558.083,93	666.328,15	729.632,24
Cotisations à des tiers	188.450,49	198.377,00	188.758,00
Frais de personnel	6.930.067,59	7.607.142,91	8.643.825,27
Subsides reversés aux partenaires (CIC)	634.655,96	459.430,80	1.225.000,00
Autres charges d'exploitation (taxes, amortissements, etc.)	92.976,27	125.587,69	191.501,56
Total Dépenses	10.179.421,27	10.696.576,43	12.768.310,30
Total Dépenses propres à l'Union	9.544.765,31	10.237.145,63	11.543.310,30

	COMPTES 2022	COMPTES 2023	BUDGET 2024
Recettes			
Cotisations Communes	3.327.085,48	3.544.316,96	3.937.828,23
Cotisations SLSP	327.099,83	348.801,46	384.489,86
Cotisations Intercommunales	102.059,10	198.558,69	220.470,33
Cotisations CPAS	1.147.765,31	1.217.828,96	1.343.839,83
Ventes de Revues et Publications	176.370,92	189.074,57	344.010,50
Conventions / Missions Communes	1.849.396,19	2.139.037,83	2.682.891,90
Conventions / Missions CPAS	1.047.958,35	1.126.498,35	1.258.771,00
Partenariats	269.518,49	196.626,67	201.889,49
Formations	1.173.695,95	1.255.383,40	1.099.500,00
Produits Financiers	1.813,37	71.829,34	50.000,00
Subsides reçus pour partenaires (CIC)	634.655,96	459.430,80	1.225.000,00
Produits divers et exceptionnels	31.910,87	80.845,18	29.300,00
Total Recettes	10.089.329,82	10.828.232,21	12.777.991,15
Total Recettes propres à l'Union	9.454.673,86	10.368.801,41	11.552.991,15
Solde	-90.091,45	131.655,78	9.680,86
Nombre ETP	64,40	68,30	73,65